

# SIÈGE DE RAMERY

Une action d'entreprise écocitoyenne.



Désireux de s'inscrire dans une démarche d'éco-citoyenneté et pour respecter d'ores et déjà les recommandations du Grenelle de l'environnement qui seront obligatoires dès 2010, le groupe Ramery a choisi de construire un bâtiment de très haute qualité environnementale.

Il répond aux nouvelles problématiques environnementales :

1. Énergie solaire : utilisation du photovoltaïque
2. Bois : aménagement intérieur & extérieur bois
3. Béton : structure en béton pour une consommation énergétique moindre
4. Récupération de l'eau : 2 cuves de 10.000 L enterrées sous le parking pour la récupération des eaux pluviales.
5. Génie climatique : ventilation double flux avec dispositif de récupération performant.
6. Récupération des matériaux réemployés in situ.

ARCHITECTE A3A Architectes  
PORTEUR DU PROJET : Ramery  
CONTACT : Thierry Darchicourt – Ramery – T 03 20 77 86 00

